



## J'enseigne dans une classe orchestre à la rentrée : Comment organiser ma classe ?

*Ce document a été réalisé grâce au travail des équipes des écoles de Cabourg, Dives-sur-Mer, Hérouvillette, Houlgate et Merville-Franceville plage. Merci à eux.*

Vous arrivez dans une école concernée par le dispositif, ou bien un orchestre s'ouvre cette année dans votre école et votre classe est concernée ? Entre les séances d'orchestre, de pupitre, les différents instruments... Cela occasionne beaucoup d'allers et retours dans la classe et il faut s'adapter. Pas toujours facile ! Voici quelques pistes proposées par des collègues.

### Présentation du dispositif

L'orchestre à l'école est un dispositif qui permet à une classe de découvrir la pratique instrumentale en orchestre, souvent sur deux années du cycle 3.

Des professeurs de musique viennent à l'école et prennent les élèves en charge. L'enseignement se divise en deux temps :

- **Une séance de « pupitre »**

Lors de cette séance de pupitre, les élèves quittent la classe par petits groupes, en fonction de leur instrument, pour un cours avec un professeur spécialiste. Ces séances durent généralement 30 minutes et ne concernent qu'un petit groupe à chaque fois, d'où parfois des difficultés d'organisation au sein de la classe.

- **Une séance d' « orchestre »**

Lors de ces séances, tous les élèves de l'orchestre se retrouvent pour une séance collective dirigée par le chef d'orchestre. Lorsque cela est possible, les enseignants y assistent et/ou y participent.

## Questions pratiques

### Puis-je jouer d'un instrument dans l'orchestre ?

- Lorsque les conditions d'organisation le permettent, c'est tout à fait possible, c'est même une très bonne idée !  
Puisque le but d'un orchestre est de vivre un projet commun, votre place y est donc tout à fait légitime, que vous soyez musicien confirmé ou grand débutant.  
Vous trouver au milieu de vos élèves dans la même situation d'apprentissage, leur montrer que chacun peut apprendre à tout âge ne pourra que les motiver à apprendre l'instrument.

### Que faire si un élève ne veut pas (ou plus) de son instrument ?

- En amont, il est possible de faire essayer tous les instruments à chaque élève afin que chacun puisse se positionner sur l'instrument de son choix lorsque cela est possible.  
Une contrainte est bien sûr le nombre d'instruments disponibles, mais il convient aussi de prendre en compte l'avis du professeur d'instrument. Parfois, il est préférable qu'un enfant soit orienté vers un instrument plutôt qu'un autre, pour des raisons de morphologie par exemple.
- Lorsque la répartition est déjà faite, afin d'éviter un refus de l'élève et un blocage de l'apprentissage, il est possible de changer en cours d'année (si cela est possible dans le contexte de l'orchestre) ou d'une année sur l'autre.

### Que faire quand un nouvel élève arrive dans la classe ?

- L'orchestre étant un projet de classe, il convient d'intégrer les nouveaux arrivants dans le projet. Même des élèves arrivant en cours de scolarité peuvent progresser rapidement et rattrapent souvent le reste du groupe. En outre, il est possible de leur proposer des parties différentes, plus simples afin qu'ils puissent participer, même en tant que débutants.  
Une autre solution peut être de leur proposer de jouer des percussions afin de faciliter une intégration rapide au projet.

### Que faire avec un enfant en situation de handicap ou à besoin particulier ?

- Comme pour un enfant nouvellement arrivé au sein d'un orchestre plus expérimenté, il est possible d'intégrer les enfants à besoins particuliers dans l'orchestre, à condition bien sûr d'adapter ce qui leur est demandé.  
Par exemple, des élèves peuvent jouer au sein de l'orchestre un instrument différent (clavier, percussions...) avec l'aide de leur AESH.  
Cette adaptation sera proposée par le professeur de musique, mais vous pouvez également apporter votre expertise pédagogique dans ce domaine pour l'aider dans cette démarche.

### Que faire quand les élèves s'en vont en séance de pupitre par petits groupes ?

- **Un premier exemple** dans la classe d'un collègue où tous les élèves de la classe partent à tour de rôle par groupes pour leur séance de pupitre. Les séances sont regroupées sur la matinée. Les élèves sont répartis en 2 groupes. Chaque groupe part ½ heure en pupitre. Lors des séances

de pupitre du groupe 1, l'enseignant travaille avec le groupe 2 sur une séance de mathématiques. Puis les groupes s'inversent et il présente la même séance au groupe 2. C'est le cas le plus simple.

- **Un autre cas** : lorsque les séances ne sont pas regroupées sur la même demi-journée.

Les élèves partent par petits groupes de 3 élèves pour leur séance de pupitre à différents moments de la matinée, sur plusieurs journées. Il n'est donc pas possible de fonctionner comme dans le premier cas. L'enseignante a pris le parti de continuer à fonctionner normalement avec sa classe. Les élèves qui se sont absents durant 30 minutes rattrapent le travail effectué lors de leur absence plus tard dans la journée.

- Le voisin de table est responsable du cahier de l'absent. Il veille à prendre les documents distribués, les colle... Ce qui permet à l'enfant qui revient de pouvoir travailler à son retour.
- L'enseignante prend du temps pour faire un retour avec les élèves qui n'auraient pas compris.
- Elle évite d'introduire une nouvelle notion le jour des séances de pupitre.
- Les élèves sont habitués à travailler en autonomie à l'aide de divers outils. Par exemple, elle enregistre la dictée (sur un dictaphone, une tablette...) au moment de la passation, afin que les élèves absents puissent la faire plus tard dans la journée.

- **Sur un double niveau** :

Souvent, les classes à double niveau ne permettent pas à l'enseignant de participer aux séances d'orchestre. Mais si l'effectif le permet, il est possible d'organiser un décloisonnement sur le temps d'orchestre afin de vous permettre d'y assister et même d'y participer.

Par exemple, une collègue a une classe de CE2-CM1. Seuls les CM1 sont concernés par l'orchestre, d'une durée de 45 minutes. Les CE2 partent alors en décloisonnement avec une autre classe en EPS, ce qui permet à l'enseignante d'accompagner ses élèves durant la séance d'orchestre.

### **Liens utiles :**

#### **[Prim14](#)**

A la page de l'éducation musicale, vous trouverez une rubrique avec des ressources et des liens.

#### **[Eduscol](#)**

Vous y trouverez de nombreux documents (notamment des outils et conseils pour monter un orchestre à l'école) mais aussi les comptes rendus des assises nationales des orchestres à l'école de janvier 2019.

#### **[Site de l'association « Orchestre à l'école »](#)**

Cette association est conventionnée par le MEN, propose des outils et un accompagnement pour la mise en place d'un orchestre à l'école.